ÉDITORIAL

LE MOT DU MAIRE

Cher(e)s concitoyen(ne)s,



Avant le début de la période estivale et de vacances pour un grand nombre d'entre nous, je tenais à vous faire part de l'état d'avancement des différents dossiers de travaux annoncés lors des vœux du Maire et repris dans le dernier édito, mais également des nouveaux projets dont les études ont été validées au dernier conseil municipal du 4 juillet 2018.

Tout d'abord, concernant la place de l'Orme Sully, celle-ci sera définitivement terminée courant septembre avec la mise en service de la borne de recharge électrique, des prises électriques pour les commerces ambulants ainsi que l'éclairage public. Quelques ajustements auront lieu en particulier concernant les plots bétons qui entourent l'Orme et qui subissent très et trop régulièrement des dégâts par des manœuvres intempestives. Parallèlement, et dans la continuité de la première partie de réfection de la RD 968, les études de réfection d'une deuxième tranche de rénovation des espaces publics sont en cours et les dossiers de subventions seront posés pour la mi-septembre avec comme objectif des travaux pour le printemps 2019.

À propos de la réhabilitation de la Mairie et des bâtiments « Orvitis », les appels d'offres sont maintenant terminés et sont revenus dans les budgets prévisionnels. Nous devrions commencer les travaux courant septembre-octobre. Pour rappel, ceux-ci dureront environ 10 à 12 mois pour la Mairie et 15 à 18 mois pour les logements sociaux.

Concernant le parking des écoles et de la salle polyvalente, après échange avec la Préfecture, ce type de dossier pourra être éligible à subvention en 2019. Le taux de subvention serait compris entre 30 et 35%. Dans ce contexte et dans une vision budgétaire, en accord avec le conseil municipal, j'ai décidé de reporter les travaux au printemps 2019. Que chacun se rassure, la réfection aura bien lieu mais la possibilité de subvention doit nous amener à la raison et débouchera sur une réfection plus qualitative. D'ici là, nous maintiendrons l'état du parking a minima.

De plus, si vous êtes allé en direction du verger conservatoire, vous avez pu apercevoir des travaux d'enfouissement d'une ligne électrique. Cette première partie a pour objet d'amener l'électricité au sein du parc intergénérationnel. Va suivre, normalement durant l'été, une deuxième partie de réfection du chemin rural jusqu'à la voie de chemin de fer.

Je voudrais également vous faire part de l'avancement de l'éco-quartier du canal de Bourgogne. Sur la première tranche de 13 lots, 11 ont été vendus. Sur la deuxième tranche que nous venons juste de terminer, sur un total de 16 lots, 6 sont déjà vendus et 3 sont réservés.

Enfin, trois nouveaux dossiers ont été validés lors du conseil municipal du 4 juillet. Le premier est à destination de la jeunesse avec l'étude de la création, au sein du parc intergénérationnel, d'un city stade. Dans le même état d'esprit, nous réfléchissions à l'installation de jeux publics interactifs et ouverts à tous. Quant au dernier dossier, il s'agit de la réalisation, au sein du terrain que nous venons d'acheter à proximité de la Mairie, d'une « maison de santé » mixant professionnels médicaux et paramédicaux et logements locatifs. Ce dernier point doit se traiter en collaboration avec les acteurs de notre territoire et en parfaite adéquation avec les besoins du secteur et au regard de l'existant. Nous prendrons le temps nécessaire à l'étude et à la réalisation de ce projet afin d'offrir les services attendus.

Comme vous pouvez le remarquer, nous avons encore de nombreux projets pour notre village afin que celui-ci reste en dynamique et que vous soyez toujours plus nombreux et heureux de vivre à Thorey en Plaine. Nous les mènerons jusqu'à la fin de notre mandature sans marquer de pause car il en va de l'attractivité de notre territoire.

Pour conclure, je tenais aussi à remercier l'équipe pédagogique de nos écoles maternelle et élémentaire qui contribue à la qualité de vie dans notre village et qui assure un travail remarquable pour l'éducation de notre jeunesse. Des travaux de mise aux normes en accessibilité auront lieu pendant les vacances dans les écoles et comme à l'accoutumé, les locaux de nos écoles et les matériels nécessaires seront au rendez-vous en septembre pour faire perdurer la qualité des enseignements à Thorey en Plaine.

Dans la même thématique, permettez-moi de féliciter tous nos jeunes qui ont réussi leur examen et qui s'engagent dans des études supérieures ou dans la vie active. Je leur souhaite très sincèrement de s'épanouir et de tracer leur voie.

J'espère que vous passerez une excellente période estivale et de bonnes vacances.

Bien fidèlement,

Gilles BRACHOTTE Maire



NOUVEAUCOURS DE DANSE HIP HOP ET SALSA

À partir du 13 septembre, la commune propose des cours de danse* :

- jeudi de 17h30 à 18h30 : danse Hip Hop (7-12 ans)
- jeudi de 18h40 à 19h40 : danse Hip Hop (13 ans et plus)
- jeudi de 19h45 à 20h45 : salsa cubaine

Coût à l'année pour 32 séances** :

- 110 € pour les habitants
- 120 € pour les extérieurs
- * sous réserve de l'inscription d'au moins 10 personnes/séance
- ** les tarifs pourront être revus à la baisse en fonction du nombre de participants.



Inscriptions à la Mairie jusqu'au 5 septembre.

CONTENEURS À VERRE

Afin de faciliter la collecte du verre, nous avons rééquilibré la position des conteneurs à verre de la commune. Ainsi, vous



pourrez trouver un conteneur place de l'Orme Sully, rue du Canal (éco-quartier) et rue Neuve.



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 16h30-19h00 Mercredi : 14h00-16h00 Vendredi : 10h00-12h00

En dehors de ces horaires, la Mairie n'est pas ouverte au public mais vous pouvez vous adresser au secrétariat par téléphone (0380791279) ou par mail à l'adresse mairie@thoreyenplaine.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Pour l'année scolaire 2018-2019, l'école de musique propose des cours de piano, de synthétiseur, de guitare, de chorale, de formation musicale et d'éveil musical à partir de 3 ans.

Inscriptions à la Mairie jusqu'au 5 septembre.

INAUGURATION STÈLE COMMÉMORATIVE

L'inauguration de la stèle commémorative, érigée pour honorer le sacrifice de six aviateurs Canadiens et Britannique alliés, tombés sur notre commune le 26 juillet 1944, se déroulera le **samedi**



22 septembre 2018 à 11h sur le lieu du drame.

RUCHER

Si vous souhaitez participer à la vie du rucher du village et devenir apiculteur amateur, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



DÉMARCHES EN LIGNE

Prochainement sur le site **service-public.fr** (services en ligne et formulaires):

- demande d'inscription sur les listes électorales
- recensement citoyen obligatoire
- déclaration de changement de coordonnées
- demande d'acte d'état civil
- déclaration d'ouverture de chantier
- dépôt de dossier de PACS

CIVISME

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazons, perceuses etc.) ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables :

8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30

Le samedi:

9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés :

10h00 à 12h00 seulement